

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ASSEMBLEE PLENIERE & COMMISSION PERMANENTE
Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

TOTAL CASA 4 745 984 €

Antibes 2 742 581 €

Avec en assemblée plénière un rapport concernant la **politique de la ville** dont des aides pour les associations oeuvrant dans le secteur du logement social avec API Provence pour 60 000 € en 2009 dans le cadre d'une convention triennale.

Dans mon intervention je me suis félicité que le conseil régional investisse dans ce secteur sinistré sur la Côte d'azur et en particulier à Antibes.

Cette aide permet à Api Provence d'intervenir sur les opérations suivantes : Villa Nador pour 44 logements étudiants, résidence sociale Muratori pour 12 logements, Villa Rosa 9 logements et Galets d'azur pour 50 logements.

Toujours en séance plénière, la majorité du conseil régional a voté les dotations prévisionnelles pour les lycées.

- **Léonard de Vinci** dont les effectifs sont passés de 776 à 805 élèves en 2009 reçoit une dotation de 356 442,94 € en augmentation de 35% sur 2008.
- **Jacques Audiberti** dont les effectifs sont passés de 1427 à 1577 en 2009 reçoit une dotation de 293 220 ,95 € en augmentation de 12,11%
- **J. Dolle** dont les effectifs sont passés de 838 à 802 en 2009 reçoit une dotation de 241 786,66 € en augmentation de 2,10%
- **Le lycée horticole** dont les effectifs sont passés de 588 à 544 en 2009 reçoit une dotation de 262 592,53 € en augmentation de 1,39%

Comme vous pouvez le constater le conseil régional qui n'augmente pas ses impôts depuis trois ans continue de doter correctement les établissements scolaires.

Par ailleurs en commission permanente, les lycées antibois ont reçu des dotations exceptionnelles :

8 847 € pour Léonard de Vinci dont 5 000 € pour du matériel électroportatif ;

15 195 € pour J. Audiberti dont 12 000 € pour de l'équipement d'éducation physique et sportive ;
54 835 € pour le lycée J. Dolle dont 40 000 pour un centre d'usinage ;
52 654 € pour le lycée Horticole dont 30 000 € pour l'achat de logiciels.

Le centre de formation CFA du lycée Horticole reçoit 684 938 € pour le solde de fonctionnement.

Le centre de formation CFA du bâtiment reçoit 406 296 € pour le solde de son fonctionnement.

La commune d'Antibes reçoit 50 000 € pour la pose du gazon synthétique aux stades du Fort carré et de la Fontonne (à quand le stade des Semboules ?).

Elle reçoit également :

50 000 € pour la rénovation du Bastion Saint André,

2 584 € pour la rénovation du poste de la police municipale, boulevard Poincaré.

La SACEMA reçoit 76 000 € pour la réhabilitation des Mimosas aux Semboules.

L'hôpital de la Fontonne est financé pour la formation des aides-soignantes 36 736 €

La Mission Locale Antipolis : 6 000 €

ARSIDE 3 000 €

Médiation 06 : 5 000 €

Chrétien Antibes Solidarité 10 000 €

L'ASOA : 5 000 € pour le Festival du court métrage

Le SIAQUEBA 6 000 €

Participe futur : 5 850 €

L'olympique Antibes Juan les Pins Trampoline : 14 465 € pour le remplacement du praticable (que fait la commune ?)

Ararat club reçoit 7 190 € pour l'achat d'un ring.

Vallauris 44 590 €

Dont 21 240 € pour l'exposition « *visage géométrique* » Pablo Picasso.

Le centre socioculturel (C2SV) est aidé à hauteur de 19 750 € pour le café des parents et ses animations.

Le théâtre des 5 jardins : 2 000 €

16 000 € pour une Ferme en ville.

Villeneuve Loubet 97 855 €

Dont 52 500 € pour l'entretien et la restauration des berges du Loup

Châteauneuf de Grasse 7 500 €

Pour la mise à niveau de la station d'épuration.

La colle sur Loup 193 443 €

Dont 182 938€ pour la réalisation d'un bassin de rétention.
10 505 € pour l'achat de matériel bicross Club

Saint Paul de Vence 146 596 €

Dont 80 000 € pour la Fondation Maeght.

Valbonne Sophia Antipolis 1 418 427 €

avec CNRS, INRIA, telecom Valley, Nexess Sas qui continue de truster les aides du conseil régional alors que l'état se désengage massivement de ses financements.

Alors que les désengagements de l'état sont massifs, que les autres collectivités, communes et département, coupent les subventions, le conseil régional a décidé de continuer d'aider les associations culturelles, sportives au même niveau qu'en 2008. Pour maintenir ces aides en 2010, il est important que les associations déposent leurs dossiers avant la fin de l'année.
